

Fiche de Sécurité et de Santé

Kemet

01. Identification de la Substance/Préparation et de la Société

- 1.1. Nom du produit : **Meules sur tige – bleu et blanc**
- 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées : Meules sur tige en oxyde d'aluminium fritté, structure vitrifiée fermée (Vitrified Bond 11). Pour le traitement de surfaces.
- 1.3 Fournisseur : Kemet Europe B.V.
Oude Moerstraatsebaan 110
NL- 4614 RS Bergen op Zoom
Tél. +31 164 - 271700
Fax +31 164 - 243603
info@kemet-europe.com
www.kemet-europe.com
- 1.4. Numéro d'appel d'urgence : Centre antipoison, Belgique : +32 70 245 245
Ditto, France : +33 (0) 1 45 42 59 59

02. Composition/Informations sur les composants

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Non classé comme dangereux selon U.S. OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200

2.2. Éléments d'étiquetage

Ne s'applique pas

03. Identification des dangers

Ingrédient	No. CAS	Poids (%)
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	75-95
Argile	1332-58-7	0-15
Feldspath	68476-25-5	0-15
Fritte	65997-18-4	0-15
Oxide de zinc	1314-13-2	0-5

04. Premiers secours

4.1. Descriptions des premiers secours

- Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais.
Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon.
Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer à grande eau.
Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Ingestion : Aucun besoin de premiers secours n'est prévu

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir section 11.

- 4.3. **Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Ne s'applique pas.

05. Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1. **Moyens d'extinction :**
De l'eau, mousse, CO₂ ou autres moyens d'extinction appropriés utilisés pour les matériaux combustibles.
- 5.2. **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Non inhérent à ce produit.
- 5.3. **Conseils aux pompiers**
Aucune action de protection spéciale n'est prévue.

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1. **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Suivre les procédures de nettoyage normales. Observer les précautions des autres sections.
- 6.2. **Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne s'applique pas.
- 6.3. **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
Ne s'applique pas.

07. Manipulation et stockage

- 7.1. **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Éviter de respirer la poussière créée par le meulage ou le ponçage.
Toujours vérifier que le produit n'est pas endommagé avant de l'utiliser car il peut se briser en cours d'utilisation. Remplacer si endommagé.
- 7.2. **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Exigences concernant les lieux et les conditions de stockage
Conserver dans des conditions sèches normales.
Suivez les directives ANSI B 7.1.

08. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédient	No. CAS	OSHA (TWA) **	ACGIH (TWA) **
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	15 mg/m ³	10 mg/m ³
Argile	1332-58-7		
Feldspath	68476-25-5		
Fritte	65997-18-4		
Résine époxy	25068-38-6		
Oxide de zinc	1314-13-2		

** TWA = Time Weighted Average (Valeur Limite Tolérable – moyenne pondérée)

OSHA = Occupational Safety and Health Administration (Administration de la sécurité et de la Santé au Travail)

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux)

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation mécanique ou naturelle suffisante pour minimiser la poussière en suspension respirable.

Une ventilation par aspiration est recommandée pendant le meulage.
Suivez les directives ANSI B 7.1.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection de la peau - Protection des mains

Porter des gants adaptés aux opérations de meulage.

Protection respiratoire

Si nécessaire, porter une protection respiratoire approuvée par OSHA pour la poussière nuisible

Protection des yeux / du visage

Des lunettes de sécurité ou un masque facial doivent être portées pendant toutes les activités de meulage.

09. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Solide, abrasif
Couleur	Différent
Odeur	Aucun
Seuil olfactif	Ne s'applique pas
pH	Ne s'applique pas
Point de fusion	Ne s'applique pas
Point d'ébullition	Ne s'applique pas
Point d'éclair	Ne s'applique pas
Taux d'évaporation	Ne s'applique pas
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limite d'inflammabilité (LEL)	Ne s'applique pas
Limite d'inflammabilité (UEL)	Ne s'applique pas
Pression de vapeur	Ne s'applique pas
Densité de vapeur	Ne s'applique pas
Densité	Ne s'applique pas
Densité spécifique	1.6 – 2.4
Solubilité dans l'eau	Ne s'applique pas
Solubilité (non eau)	Ne s'applique pas
Coefficient de partage n-octanol/water	Ne s'applique pas
Température d'auto-ignition	Ne s'applique pas
Température de décomposition	Ne s'applique pas

10. Stabilité et Réactivité

10.1 Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.

10.4 Conditions à éviter

Aucune connue.

10.5 Matières incompatibles

Aucune connue.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation

AIGUË : La poussière de meulage peut irriter les voies respiratoires à des concentrations élevées

CHRONIQUE : La poussière de meulage peut affecter la capacité respiratoire

Contact avec la peau

AIGUË : Certaines personnes peuvent ressentir une irritation de la peau causée par la poussière de meulage

Contact avec les yeux

La poussière de meulage peut provoquer une irritation mécanique des yeux.

Ingestion

Aucun effet indésirable connu, mais l'ingestion n'est pas recommandée.

Conditions médicales aggravées par l'exposition

Maladie pulmonaire bronchique et/ou chronique.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Eco-toxicité : Aucune donnée disponible

Transformation chimique : Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Ne s'applique pas.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables

Aucuns connus.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Non réglementé selon U.S. DOT (= United States Department of Transportation), IATA ou IMO.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

EPA TSCA Inventory :

Défini comme 'article' par TSCA Regulations, donc exempté des exigences TSCA Inventory

TSCA = Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)

SARA Titre III

Ce produit n'est pas soumis à la déclaration SARA 313.

SARA (= Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986)
(= la loi des États-Unis portant modification et réautorisation du Fonds spécial pour l'environnement (Superfund)).

SARA 311/312

Aucune catégorie de danger connue à signaler.

16. Autres informations

Classement NFPA

Santé : 1
Inflammabilité : 0
Instabilité : 0
Spécial : aucuns

Classement HMIS

Santé : 1
Inflammabilité : 0
Physique : 0
Protection personnelle : X (voir section 8)

Abréviations

EPA = Environmental Protection Agency

NFPA = National Fire Protection Agency

TSCA = Toxic Substances Control Act

ACGIH = American Conference of Governmental
Industrial Hygienists

ANSI = American National Standard Institute

HMIS = Hazardous Material Identification System

OSHA = Occupational Safety and Health
Administration

SARA = Superfund Amendments and
Reauthorization Act of 1986)

(Association nationale de protection contre le feu)

(Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)

(Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels
Gouvernementaux)

(Institut américain de normalisation)

(Système d'identification des matières dangereuses)

(Administration de la sécurité et de la Santé au Travail)

(la loi des États-Unis portant modification et
réautorisation du Fonds spécial pour
l'environnement (Superfund)).

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité.

Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; toutefois, ni le fournisseur ni les filiales ne seront pas tenus responsables pour la précision ou la complétude de l'information du présent document.

Cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude et ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.

Il incombe donc toujours à l'utilisateur, d'assurer une utilisation, une manipulation et un stockage corrects et sûrs selon les réglementations nationales et communautaires (CE).

Cette fiche de sécurité et de santé a été élaborée avec le plus grand soin possible. Cependant nous n'assumerons aucune responsabilité pour les sinistres, ou accidents encourus, quels que soient leurs natures, qui pourraient être causés à la suite de l'emploi de ces mesures.